

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES ET DÉVELOPPEMENT DURABLE



Limiter l'impact environnemental d'un chantier en phase travaux

RÉF: 9270-14

> EN BREF

La phase chantier est l'étape où le risque d'atteinte à l'environnement est le plus élevé. Prévenir ce risque exige la mise en place de dispositions contractuelles, techniques et relationnelles partagées par le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise

THÉMATIQUES

Obligations réglementaires et carences constatées. Dispositions contractuelles dans les documents de marchés. Radiographie de chantier avec le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre et l'entreprise ayant réalisé le chantier. Conditions à réunir pour une efficacité des dispositifs techniques de réduction des impacts environnementaux du chantier.

> CETTE FORMATION S'ADRESSE À

des maîtres d'ouvrage publics et privés :
chargés de projets, conducteurs d'opérations
; des maîtres d'œuvre, bureaux d'études ;
des directeurs de travaux, conducteurs de
travaux et responsables environnement des
entreprises

> PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

IDENTIFIER les obligations respectives du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et de l'entreprise.

TRADUIRE les engagements environnementaux dans les pièces de marché.

REALISER des chantiers respectueux de l'environnement.

> PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Cas pratique(s)
- . Retour d'expérience
- . Visite terrain, chantier, ouvrages...
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Date : du 05 au 07 juin 2023 - Durée : 2.5 jours (17 h 30 min)
Tarif : 2 160,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)
Lieu : France Paris

COORDINATION

Hélène DELMAS, Pôle ingénierie durable, Eiffage
Stéphane PRADON, Directeur Environnement, EGIS

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

LUNDI 05 JUIN

9h00
Introduction et présentation de la session.

Cadre réglementaire de la prise en compte de l'environnement en phase travaux

9h30
Stéphane PRADON
Hélène DELMAS

La démarche ERC appliquée à la phase travaux

10h00
Françoise SARRAZIN, *Office Français de la Biodiversité*
Les attendus réglementaires et la mise en œuvre concrète de la prise en compte de la biodiversité en phase chantier.

Passation du marché

11h15
Stéphane PRADON
Prise en compte de l'environnement dans les pièces du DCE, CCAP, notice environnement, SOPAE, BPU, réponse de l'entreprise retenue, PAE et fiches de contrôle.

12h30 - 14h00
Pause déjeuner

Cas pratique

14h00
Stéphane PRADON
Analyse de la notice environnementale, du SOPRE (schéma organisationnel du plan de respect de l'environnement) et du PRE (plan de respect de l'environnement) sur un projet.

16h00
Xavier PREVOT, *Département de la Seine Maritime*
Démarche, organisation, mise en place des études, à la réalisation des chantiers.

Fin de la journée à 17h30

MARDI 06 JUIN

09h00
Hélène DELMAS
Démarche de l'entreprise pour réduire les impacts environnementaux sur un chantier.

Retours d'expériences

10h30
Stéphane GAFFIE, *Société du Grand Paris*
Organiser le contrôle en phase chantier.

12h30 - 14h00
Pause déjeuner

Retours d'expériences (suite)

14h00
Agnès SAINT-ESTEBEN, *Grena Consultant*
Christophe LALANNE, *Grena Consultant*
Démarche de contrôle et points de vigilance en phase chantier.

17h00 : Conclusion et évaluation de la session.

Fin de la journée à 17h30

MERCREDI 07 JUIN

Visite de chantier

8h30
Visite d'un chantier en région parisienne.

12h30
Retour de la visite de chantier
Pas de déjeuner en groupe

Fin de la journée à 12h30